

Probabilités pour les prochaines 24 heures: Neige ce soir, beau demain avec forte gelée.

LE SOLEIL

CIRCULATION Assurément la (QUOTIDIEN) 20,000 PAR JOUR

EDITION QUOTIDIENNE

QUEBEC, MARDI, 21 OCTOBRE 1913

18^{ème} ANNEE, No 244

LE PRESIDENT WILSON CLEMENT POUR EMMELINE

Il lui permet de donner sa série de conférences aux Etats-Unis.

IL LUI DONNE LE BENEFICE DU DOUTE

Et semble croire qu'elle n'a rien fait qui puisse justifier sa déportation

Washington, 21.—Après une conférence avec le Président, le secrétaire Wilson, du Département du Travail, a déclaré que Mme Emmeline Pankhurst avait la permission de demeurer temporairement aux Etats-Unis, contrairement à la décision des autorités de l'immigration qui avaient ordonné sa déportation.

Washington, 21.—En vue de hâter l'adoption du bill de la monnaie, le Président Wilson a déclaré qu'il ne s'opposerait pas aux amendements suivants: une réduction du nombre des banques de réserve dans d'abord à 12, et l'exclusion du secrétaire de l'Agriculture et du contrôleur de la monnaie au bureau fédéral de la réserve.

MEDECINS POUR TOUT LE DOMINION

Ottawa, 21.—Le Dr R. W. Powell, secrétaire-archiviste, annonce que les candidats dont les noms suivent ont passé avec succès leurs examens devant le Conseil Médical du Canada et ont droit de pratiquer la médecine dans tout le pays.

L. A. Aubin, Rawdon, Qué.; I. F. Bélanger, Québec; I. A. Bergeron, St-Antoine de Tilley, Qué.; C. R. Bourne, Montréal; E. Brown, London, Ont.; L. Camming, Ottawa; A. P. Davies, Hull, Qué.; A. S. Duncan, London, Ont.; J. B. Gallagher, Bath, N. B.; I. F. Grant, Montréal; E. H. Gray, Montréal; W. G. Hepburn, Montréal; L. G. Howe, Bras D'Apic, Qué.; J. J. Irven, Montréal; I. A. H. Joyal, Montréal; R. F. MacKay, Montréal; J. H. G. Lacasse, Ste-Ge-neviève de Pterreford, Qué.; J. L. Lamy, Ste-Flore, Qué.; A. Léger, Montréal; A. F. MacAulay, London, Ont.; F. H. MacKay, Montréal; T. W. F. MacKinnon, Montréal; A. A. Martin, Pierce, Neb.; A. J. McCalla, Ste-Catherine, Ont.; W. G. Morris, Vancouver; R. L. Morrison, Barrie, Ont.; P. Kase, Verdun, Qué.; I. G. Phillips, Cornwall, Ont.; W. S. Pickup, Fort William, Ont.; L. L. Poirier, Crakelmont, Ont.; L. K. Poynitz, Tavistock, Ont.; A. L. Raymond, Williamstown, Ont.; K. M. B. Simon, Toronto; A. Stewart, Ottawa; T. W. Sutherland, Montréal; F. S. Swaine, Montréal; A. T. Turner, Bowden, Alta.; E. J. O. Walker, Montréal; W. Walker, Hanover, Ont.; T. J. Wall, Kansas City, Mo.; W. G. Wallace, Metairie, Ont.; H. C. Workman, Kingston, Ont.; W. C. Hutton, Montréal.

Sur les 71 candidats qui se sont présentés, les 44 précédents seulement ont réussi dans leurs examens.

Le courage récompensé

La Havre, 21.—Plusieurs officiers et hommes d'équipage de la "Touraine", qui se sont distingués pendant le sauvetage des survivants du "Volturno", ont reçu des médailles de sauvetage du gouvernement, quelques instants avant le départ de ce paquebot pour New-York.

M. A. DeMonte, sous-secrétaire d'Etat de la marine marchande, a remis une médaille d'or de première classe au capitaine en second Rousselot, aux lieutenants Izonie, LeBaron, Royer et Coure. D'autres médailles d'or de deuxième classe ou d'argent ont également été remises à vingt-sept chefs mécaniciens, marins ou soutiers.

De la neige au Kentucky

Louisville, Ky, 21.—Il a neigé hier matin, dans l'est et le sud du Kentucky; de Trenton, on annonce qu'il est tombé deux pouces de neige et au-delà d'un pouce à divers autres endroits. Jamais depuis près de 30 ans, la neige n'avait fait son apparition avant le 21 octobre. Il a aussi neigé hier soir.

Rudes épreuves de l'équipage d'une barge

Toronto, 21.—L'équipage de la barge "Sigo" vient de passer par une expérience qui a fait lui coûter la vie. Après avoir été à la merci des flots, à bord de la barge désemparée, l'équipage a été recueilli, complètement épuisé, par une équipe de sauveteurs qui a également passé par les plus grandes difficultés avant d'atteindre les naufragés. La barge est échouée à Scarborough Beach, après avoir lutté désespérément pendant deux jours contre les éléments qui se déchaînaient avec une violence inouïe. La vague était horrible; à chaque fois elle balayait d'une extrémité à l'autre le pont de la barge et menaçait d'entraîner à la mer ceux qui étaient à bord. Après avoir lutté avec l'énergie du désespoir pendant près d'une heure et demie, l'équipe des sauveteurs parvint à approcher la barge naufragée pour ensuite recueillir les malheureux sinistrés qui étaient à bout de forces.

L'historien du capitaine Dan McVicar et de son équipage est l'une des plus pathétiques. Le capitaine lui-même est resté douze heures consécutives à ramer, sans prendre une seule minute de repos. La tempête augmentait toujours, mais les pompes étaient en activité constante pour empêcher l'eau de s'engouffrer dans la cale par une ouverture. Bientôt la tempête fut si furieuse qu'il fut impossible de conduire la marche et on décida d'échouer la barge à Scarborough Beach, mais ce ne fut pas chose facile. Une vague énorme vint balayer le bateau qui du coup fut complètement désemparé. La pompe fut emportée à la mer, et la barge erra pendant deux jours au gré des flots.

Ce fut une lutte terrible contre la mort, que celle du sauvetage des malheureux. La vague était si forte qu'à tout moment on croyait que l'embarcation allait chavirer. Après bien des mois on réussit enfin, mais une fois les naufragés embarqués à bord de l'embarcation fut entraînée à la dérive et ce n'est qu'après des efforts inouïs qu'on réussit à atterrir. Ceux qui ont été sauvés du désastre par le capitaine Ward et son équipage sont: le capitaine Dan McVicar, Edwin Wood, de Toronto; Fred Cole, Toronto, et Andrew Walker, de Cobourg. La barge a été plus tard remorquée sur le rivage.

TROIS AVIATEURS PERDENT LA VIE DANS LA MEME JOURNEE

Epinal, France, 21.—Le lieutenant Garmier et le sapeur Jaurout, de la station militaire d'aéronautie d'Epinal, s'en revenaient de Buc hier, lorsque le moteur de leur monoplane s'arrêta soudainement. La machine sauta et les aviateurs, tombant d'une hauteur de 800 pieds, furent tués.

Elles hériteraient d'une immense fortune

Niagara, Ont., 21.—Mme Marc Mondia, épouse d'un simple salarié de cette ville, hériterait conjointement avec sa sœur, Mme Sara Louise Marshall, d'Australie, d'une fortune de 2,800,000, laissée par son grand-père, Edouard William Jennings, dont les fils qu'il avait d'abord désigné pour s'être mariés contre le gré de son père. Les fils, qui seraient le père de Mmes Mondia et Marshall, partirent alors pour le Canada et disparurent lorsque

L'ALLEMAGNE CRAINDRAIT-ELLE LA MARINE DE M. BORDEN ?

Berlin, 21.—La proposition de suspendre pendant un an la construction de navires de guerre, faite par l'hon. M. Churchill, a été reçue froidement en Allemagne, où les autorités navales déclarent que l'on ne peut pas discuter la question tandis que l'Angleterre construit ou achète au moins trois navires de guerre.

Anna Kenney se rend chez ses amis

London, 21.—Affaiblie par son jeûne volontaire, à la prison de Holloway, Mme Anna Kenney, l'idole des suffragettes, a assisté hier à l'assemblée hebdomadaire des membres de l'Union Sociale et Politique des Femmes, où on l'avait transportée sur une chaise. Elle resta couchée durant toute l'assemblée, ne pouvant que murmurer quelques mots à ses amis.

La "Serbie" se rend à l'ultimatum

Belgrade, 21.—Se conformant à l'ultimatum de l'Autriche, le gouvernement de Serbie a donné avis aux puissances que ses troupes ont reçu ordre de se retirer au-delà des frontières de l'Albanie. Fixés par une conférence de la paix de Londres, après la première guerre des Balkans.

IL VOULAIT ASSASSINER SA BELLE-MERE

Un garçon de 17 ans aurait fait de très graves menaces

ON A DU LE METTRE SOUS VERROUS

La police le loge au poste en attendant une enquête du magistrat

Montréal, 21.—Du correspondant "Soleil".—Ernest Côté, le triste héros du drame de la rue Parthenais, aurait-il tenté de tuer sa belle-mère? La plainte de Mme Chiserson, 2171, rue Fullum, un nouveau drame se serait passé à cette demeure hier matin, et l'auteur de l'inqualifiable attentat serait un fils du premier lit, un jeune garçon de 17 ans, du nom de Pierre Chiserson alias Petché.

Ce malheureux aurait menacé sa mère; lui déclarant qu'elle subirait le sort de Mme Côté. Epouvanté devant les menaces du jeune homme, Mme Chiserson aurait porté plainte à la police. C'est le détective Gagnon, accompagné de ses collègues de la Poste No 22, qui ont opéré l'arrestation de Pierre Chiserson dans des champs de Rosemont.

RIEN DE NOUVEAU DANS LE PROCES DE BEILISS

Kiev, Russie, 21.—Contrairement à l'attente générale, le témoignage du journaliste Erussakowsky n'a jeté aucune lumière sur le meurtre rituel dont est accusé Mendel Beiliss. Le témoin rapporte que le détective Krasowsky lui a dit un jour: "On vient d'arrêter un innocent; et plus tard, il aurait ajouté: "Je ne sais rien; il n'y a que des suppositions. Vera Fehelieniak est la clet de l'énigme."

CHASSEUR PERDU DANS LES BOIS

Buckingham, Qué., 21.—Le Rév. Scott Currie, ministre anglican de Glen Almond, comté de Labelle, partait samedi pour la chasse avec un ami, Herbert Hall, de Hall's Corner. Peu expérimentés dans la forêt, les deux amis s'égarèrent, et Hall, séparé de son compagnon, put atteindre Perkins Mills, dimanche matin. Depuis toutes les recherches pour retrouver le Rév. Currie ont été inutiles.

Les baptistes au Congrès

Peterboro, Ont., 21.—Un congrès des missionnaires baptistes eut lieu hier, le Rév. J. B. Kennedy et le Rév. E. J. Stobo ont officié au service religieux du jour d'actions de grâces. Le Rév. D. W. Terry de Coaticook, Qué., a parlé de l'A. C. C. qui se propose d'abolir la suprématie de Rome dans toutes les questions, civiles et religieuses. La propagande baptiste parmi les Canadiens-français a coûté l'année dernière \$40,664, laissant un déficit de \$430 au cours de la présente année. Les Baptistes se proposent de dépenser \$12,000 parmi les Scandinaves et les Slaves d'Ontario et de Québec.

Negre accusé de meurtre

Birmingham, Ala., 21.—Un nègre du nom de Erwin Pope aura à répondre à la fin du mois à l'accusation de meurtre sur la personne de J. B. McCluskin, riche planteur d'Oxford, en avril 1909. C'est le sixième procès pour meurtre que subira Pope qui déclare qu'il a été acquitté déjà cinq fois, grâce à une patte de lapin tendue dans un cimetiére au clair de la lune, qu'il porte toujours sur lui.

M. Borden s'en vient à Québec

Ottawa, 21.—Du correspondant du "Soleil".—Le très honorable M. Borden, parti ce soir pour Québec, et demain assistera au banquet de la Chambre de Commerce; il sera absent durant trois semaines.

L'Amiral Eaton a été empoisonné

Plymouth, Mass., 21.—Le procès de Mme Jennie May Eaton, accusée d'avoir empoisonné son mari, l'extrême-ami Joseph G. Eaton, s'est continué hier par le témoignage des médecins qui ont déclaré que le défunt est mort empoisonné et que le poison avait été probablement placé dans le thé de la victime.

LES ASSOCIES DE BELL SUBIRONT LEUR PROCES

Sulzer est candidat a de nouveaux honneurs

New York, 21.—William Sulzer, ex-gouverneur de New York, a été hier mis en nomination comme candidat au poste de représentant du 6^e district à la Législature de l'Etat, par le parti progressiste. M. Sulzer a accepté et fait la déclaration suivante: "Il n'y a jamais eu de doute que je serais choisi comme candidat si je le désirais. Et il n'y a pas de doute qu'au 1er janvier 1914, je serai de nouveau au poste où il y a 20 ans, je débutai

dans ma carrière politique. Je suis convaincu, comme le sont mes amis, que de là je monterai à la présidence de l'Assemblée, et finalement au poste de gouverneur, d'où l'on vient de me chasser."

Sulzer commença sa campagne aujourd'hui même à New York. Sur 5,700 électeurs 3,800 ont signé la pétition priant Sulzer de se porter candidat.

Le feu se déclare au pénitencier de Kingston

Kingston, 21.—Le feu s'est déclaré à la buanderie du pénitencier, samedi soir. Les flammes atteignirent le toit en quelques minutes. Les gardes sonnerent l'alarme et la brigade de la ville se rendit sur les lieux. Après deux heures de travail acharné, les pompiers se rendirent maîtres des flammes. La buanderie étant à une bonne distance des cellules, les prisonniers n'eurent pas de crainte. Les pertes sont évaluées à \$8,000.

Il n'y avait aucune intention malveillante

London, 21.—Le gouvernement anglais ne voit aucune antagonisme avec la politique des Etats-Unis dans le fait que Sir Lionel Curden, le nouveau consul anglais au Mexique, a présenté ses lettres de créance à Huert

GOURRIER DE TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 21.—Du corr. du "Soleil".—Il y a eu séance spéciale du conseil de ville des Trois-Rivières, sous la présidence de S. H. le maire Tessier. Tous les échelons étaient présents, MM. Beaulac, Mercier, Ryan, Clément, Sanschagrin et Bettez. Il est proposé par M. N. E. Clément, secondé par M. Beaulac: Que le Maire soit autorisé à signer un contrat avec MM. Côté et Michaud pour 2000 verges de pavages en Rockwood au prix de \$155 la verge cube, avec une garantie pour au moins trois années de 10 p. c. du montant total du coût des travaux. Ces travaux devront commencer de suite, la Corporation fournissant l'usage du rouleau à vapeur et une voiture d'arrosage, opérés aux frais des contracteurs, et l'achat de la pierre actuellement en mains de la corporation au prix de \$2.00 la tonne suivant que le désirent les contracteurs et le tout au choix de la corporation. On vote en faveur de la proposition de M. Ryan et de l'adoption du règlement concernant les attributions générales des différents officiers de la corporation.

On le soupçonne d'être un anarchiste

Dresden, Saxo, 21.—Sous la garde de la police, un étudiant du nom de Kienholz a été conduit à Berlin des qu'on le soupçonnait de vouloir assassiner le Roi de Saxo et le Grand Duc Cyrille de Russie. Aucune accusation directe ne pèse sur Kienholz, qui ne serait qu'un jeune étourdi, ayant négligé de se procurer un permis pour porter d'armes à feu et qui avait loué une chambre sur une des rues que devaient suivre le Roi et le Grand Duc.

Institution approuvée

Philadelphie, 21.—Le Dr David W. Brunton, de Denver, président du congrès médical américain, s'est prononcé fortement en faveur de la révision des lois des mines et l'adoption partant de la loi des compensations, déjà en vigueur dans quelques Etats de l'Union. M. Brunton se dit heureux de la création du Bureau Fédéral des mines.

Le concert d'hier soir

Le concert d'hier soir, à la salle des Chevaliers de Colomb, pour venir en aide au bazar de la Sainte-Brigitte, a eu un succès inespéré. Il consistait d'un féliciter Mme Emilie Brady, 102^e diastatrice et la directrice. Il y avait une affluence nombreuse; cette oeuvre charitable reçoit tout l'encouragement qu'elle mérite et c'est un honneur.

C'est l'honorable juge Langelier qui entendra ces causes à Fraserville.

DES PLAINTES NON NOMBREUSES

Les procès se feront sur plusieurs chefs d'accusation

A la demande de l'honorable Procureur général de la province, l'honorable Juge Charles Langelier, de la Cour des Sessions de la Paix de Québec, est allé à la Rivière du Loup pour présider au procès des trois hommes arrêtés sous l'accusation d'avoir obtenu de grand nombre de cultivateurs, de Témiscouata et des environs, de l'argent, sous le prétexte de former une compagnie qui exploiterait un manufacturier de chaussettes d'un genre nouveau et très avantageux.

Le chef du groupe, a plaidé non coupable et il subira son procès aux assises criminelles; les autres ont demandé un procès sommaire auquel présidera l'hon. Juge Langelier. Les plaintes contre ces accusés sont très nombreuses et très graves en certains cas.

LE PRESIDENT EST CONCILIENT

Washington, 21.—En vue de hâter l'adoption du bill de la monnaie, le Président Wilson a déclaré qu'il ne s'opposerait pas aux amendements suivants: une réduction du nombre des banques de réserve dans d'abord à 12, et l'exclusion du secrétaire de l'Agriculture et du contrôleur de la monnaie au bureau fédéral de la réserve. Le Président voudrait que le bill fut adopté avant la fin de novembre.

DUEL ENTRE DEUX VIEUX GENERAUX

Paris, 21.—Le Général Boss, âgé de 72 ans, a provoqué hier en duel, le Général Georges Florentin, âgé de 77 ans, parce que celui-ci avait pris des précautions pour empêcher les membres du "Métier National", société fondée par Boss, de porter un bouton comme partie de leur insigne, empiétant ainsi sur les privilèges des membres de la Légion d'Honneur, dont le Général Florentin est le Grand Chancelier.

Belle fête d'amis

Thetford Mines, 21.—Séjournant à "Soleil".—Une bien jolie fête réunissait dimanche soir chez M. et Mme R. Rousseau, un certain nombre d'amis de cette ville et de visiteurs de Québec et autres villes des Cantons de l'Est. On s'amusa ferme à faire de la musique et du chant et les invités se séparèrent à une heure avancée, enchantés de la cordiale hospitalité de leurs hôtes.

Afin d'éviter toute distraction aux officiers

Christiana, Norvège, 21.—Afin d'augmenter la sûreté des passagers sur ses vaisseaux, la Compagnie Transatlantique Américaine - Norvégienne a décidé d'empêcher que des comprimés et des défenses à ses officiers et marins de lier conversation avec les passagers. Il y aura sur les bateaux quelques un chargé de donner les renseignements aux passagers.

Les améliorations à la Rivière Saint-Charles

M. M. J. Butler, ingénieur, occupé à la construction de l'écluse de la rivière St-Charles pour le compte de MM. Quinlan & Robertson, entrepreneurs qui ont le contrat, est venu à Québec pour examiner les travaux et se rendre compte de leurs progrès.

Le concert d'hier soir

Le concert d'hier soir, à la salle des Chevaliers de Colomb, pour venir en aide au bazar de la Sainte-Brigitte, a eu un succès inespéré. Il consistait d'un féliciter Mme Emilie Brady, 102^e diastatrice et la directrice. Il y avait une affluence nombreuse; cette oeuvre charitable reçoit tout l'encouragement qu'elle mérite et c'est un honneur.

LES MEDECINS DECLARENT QUE C'ETAIT UNE FAIBLESSE DE COEUR

Et m'abandonnèrent Mais "Fruit-a-tives" m'a Guéri... Moor Field, Ont., 25 mars 1910...



A la Bourse du Travail. — A Beauport. — A l'Assise Union St-Joseph. — A la salle Patoin. — Au Conseil du District. — Au Conseil Central.

A la Bourse du Travail. — CE SOIR: Conseil Central National des Métiers et du Travail.

DEMAIN SOIR: Fraternité nationale des tisseurs, corroyeurs, mégisiers et patenteurs.

A Beauport. — CE SOIR: Union canadienne des maçons, briquetiers et plâtriers. No 4.

A la salle Union St-Joseph. — CE SOIR: Conseil Central National du Travail du District de Québec.

DEMAIN SOIR: Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique No 739.

A la salle Patoin. — CE SOIR: Union internationale des tailleurs de pierre de Québec.

DEMAIN SOIR: Union internationale des peintres de Québec et Lévis. No 719.

Au Conseil du District. — Ce soir, à la salle de l'Union Saint-Joseph, aura lieu la séance régulière du Conseil Central National du Travail du District de Québec.

A cette séance, tous les délégués devraient assister car des questions importantes seront discutées. Il importe que tous les délégués soient présents.

Au Conseil Central. — Les délégués des unions affiliées au Conseil Central National des Métiers et du Travail voudront bien se faire un devoir d'assister, à la séance du Conseil qui aura lieu ce soir, à la Bourse du Travail.

Des questions de la plus haute importance seront discutées et les délégués du Conseil à la convention de la Fédération Canadienne du Travail auront leur rapport lequel ne manquera pas d'intéresser tous les délégués.

Le prix des loyers. — Un relevé officiel préparé par les évaluateurs de Montréal, indiquant le nombre de maisons à louer en ce moment, laisse prévoir qu'il y aura une hausse formidable dans les loyers des habitations, à Montréal, le 1er mai prochain.

D'après ce rapport, il n'y a que près de 500 maisons neuves ou anciennes à louer et il en faudrait deux mille pour faire face à la demande qui se fera sentir d'ici au 1er février prochain, date à laquelle les hauts qui prendront fin au mois de mai devront être renouvelés.

Ce déficit énorme dans la quantité de logements disponibles tient à l'état du marché monétaire, qui depuis un an, a paralysé la petite construction à Montréal.

La conséquence est que les loyers vont augmenter de 20 à 25 pour cent, l'an prochain.



GIN CROIX-ROUGE

DANS LES CAMPS ET LES CHANTIERS

Au grand air, la vie est active, le labeur est rude par tous les temps, et l'homme le plus fort, le mieux constitué, le mieux entraîné à besoin, pour conserver ses forces, de prendre au besoin un verre de

GIN CROIX ROUGE

Cette excellente eau-de-vie, qui jouit d'une réputation méritée de pureté, favorise l'effort musculaire tout en ménageant les forces. C'est là le secret de sa vogue générale.

Chaque flacon de GIN CROIX ROUGE est revêtu du Timbre de Contrôle Officiel du Gouvernement.

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITÉE, - MONTRÉAL.



CARTES D'AFFAIRES

Dr Albert et Achille Paquet MEDECINS-CHIRURGIENS Anciens élèves des Hôpitaux de Paris

DOCTEUR GAUTHIER OCULISTE Ex-chef de Clinique à Paris

Dr J. EMILE FORTIER GRADUÉ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL-Externe de l'Hôpital Lariboisière à Paris

ARGENT A PRETER Sur hypothèque à la ville et à la campagne

M. L. DOHAN COURTIER "BATISSE DOMINION," 2ème Etage

J. P. E. GAGNON, L. I. C. SUCCESSION DE V. E. PARADIS

Nous seuls, vendons la Farine "F" Boulanger

William Carrier & Fils, Ent., NEGOCIANTS EN GROS

R. ERNEST LEFAIVRE L. I. C. SUCCESSION DE LEFAIVRE & LEFAIVRE

L. G. BELLEY, AVOCAT Cidre-avant de Chicoutimi, pratique maintenant sa profession à Québec

C. E. TASCHEREAU Argent à prêter, par l'usage et sans frais

DR ADOLPHE DROUIN Ex-élève des hôpitaux de Paris et Lyon

DR EDGAR LEMIEUX Médecin-chirurgien, gradué de l'Université Laval

DR EUGENE DORVAL DENTISTE SUCCESSION DE DR FOURTIER

Dr A. LANTIER Chirurgien-dentiste 50, rue Couillard, - Québec

J. Arthur LaRue Eugène Trudel C. A. L. I. C. L. I. C.

LARUE & TRUDEL COMPTABLES, AUDITEURS

DOCTEURS GRONDIN & PETITCLERC LE DOCTEUR GRONDIN

LE DOCTEUR PETITCLERC Ancien interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec

Dr Léo. BOUTIN DENTISTE 78, Cote du Passage

LEVIS LE PATIENT PEUT ÊTRE SOULAGÉ PAR LE MÉDECIN DE FAMILLE

INSTITUT NEAL 11, rue Baldwin, Québec HOPITAL PRIVE

CIRAGE anglais pour planchers en bois dur et poli ALABASTINE

S. J. SHAW & CIE., 13, Rue St-Jean

William Carrier & Fils, Ent., NEGOCIANTS EN GROS

William Carrier & Fils, Ent., NEGOCIANTS EN GROS

William Carrier & Fils, Ent., NEGOCIANTS EN GROS



CITE DE QUEBEC 1er octobre 1912

AVIS PUBLIC Re GARDE-NEIGE

Je désire attirer l'attention du public sur les clauses 48 à 52 de l'acte No 22

4. Lorsque des appareils pour le dit éclairage seront placés dans des endroits où ils seront exposés à être endommagés

5. Si le propriétaire d'une bâtisse dans la cité ou le régime de placer sur le toit de son bâtiment un garde-neige

6. J'ai l'honneur de prier les propriétaires d'avisés de ces dispositions de tout égard

W. D. BAILLARGE, Ingénieur de la Cité

CANADA Cour Supérieure Province de Québec

Le 2111. — Dame Mathilda Filion, de la paroisse de St-Honore, dans le comté de Bonaventure

vs Demanderesse: Le dit Alphonse Noël, Défendeur

vs Demanderesse: Le dit Alphonse Noël, Défendeur

vs Demanderesse: Le dit Alphonse Noël, Défendeur

vs Demanderesse: Le dit Alphonse Noël, Défendeur

vs Demanderesse: Le dit Alphonse Noël, Défendeur

vs Demanderesse: Le dit Alphonse Noël, Défendeur

vs Demanderesse: Le dit Alphonse Noël, Défendeur

Penmans Hosiery and regardiez bien la marque de commerce. Penmans Limited, Paris, Canada

CEDRE CARRE PROVENANT DU PONT DORCHESTER A VENDRE A 50% de Réduction J. H. GIGNAC, Ltée

La femme dans l'industrie de la chaussure.

X. — Nous souhaitons ardemment que la Women's Trade Union League réussisse dans ce qu'elle a entrepris et nous sommes heureux de savoir que quelques-uns de nos membres s'intéressent à la cause que nous défendons.

Coût de la vie, en Alaska. — Après des rapports reçus par la compagnie du Pacifique, Canadien, l'augmentation du coût de la vie atteint son suprême degré à Sitka, Alaska.

Il y a une malaise chez nos policiers et cela s'explique par le fait que, contrairement à la coutume existant depuis déjà plusieurs années, ils n'ont pas encore reçu cette année le "capot" et le "pantalon" d'hiver qu'ils avaient l'habitude de recevoir.

Quant le Dos ou les Rognons vous font Mal Mangez moins à déjeuner, prenez aussi un verre de Sels avant déjeuner

Pas un homme, pas une femme qui mange de la viande régulièrement ne peut se tromper en se nettoyant les rognons de temps en temps, prétend une autorité bien connue.

Da moment que vous sentez une douleur poignante aux rognons ou que le dos vous fait mal, ou si l'urine devient opaque, brûlante, pleine de sédiments, si le passage devient irrégulier ou accompagné de sensation de cuisson, procurez-vous de l'importe quel pharmacien recommandable environ quatre onces de Sels Jad et prenez-en une cuillerée à soupe dans un verre d'eau avant déjeuner pendant quelques jours et vos rognons fonctionneront à merveille.

Les employés de chemin de fer. — Nos lecteurs le savent déjà, les employés de chemins de fer de Québec, dans le but de diminuer un peu le coût de la vie, ont fait d'importants efforts pour la coopération qui a eu tant de succès en Europe et partout où elle est implantée.

Il est fondé une société coopérative de consommation et déjà, sous la direction de la "National Railway Association" et un dixième sera ouvert ces jours-ci à Québec même, sous la direction d'un comité local.

M. H. O. Blanchet, ingénieur-mécanicien de locomotive, a été élu président de ce comité local et il a nommé M. Blanchet, celui-ci était tout désigné pour ce poste important et de confiance.

Les employés de chemin de fer de Québec ont adhéré à ce mouvement coopératif et tous paraissent bien décidés de contribuer à son succès. Ils ont compris qu'il y a de leur intérêt. C'est là une œuvre qui ne peut plus loubable et qui donc pourrait se lever pour reprocher aux employés de chemins de fer de faire les démarches nécessaires afin de diminuer le coût de la vie.

Nous souhaitons que les employés de chemins de fer mais encore les ouvriers des autres corps de métiers voudront encourager cette entreprise ouvrière.

Nous devons féliciter les promoteurs de leur initiative et les encourager à faire un succès et le plus complet possible de ce premier marché coopératif dans notre ville et qui est situé aux Nos 84-88 rue du Pont.

Les membres du comité permanent

Les membres du comité permanent

Les membres du comité permanent

Les membres du comité permanent

Les membres du comité permanent

FAIS CE QUE DOIS!

LE SOLEIL

Organe du Parti libéral.

LES PURS!

Québec, 21 octobre 1913.

A Warwick, dans le comté d'Arthabaska, Louis-Philippe Pelletier, Grand Maître des Postes et des Cadenas, destituait jadis la maîtresse de poste, Mlle Trigan, dont le crime consistait à être soupçonnée de libéralisme, et nommait pour la remplacer, un notaire de l'endroit, M. François Laféche.

Or, il appert d'une lettre de ce même Louis-Philippe Pelletier, publiée ces jours derniers, par *L'Echo des Bois Francs*, que le dit maître de poste, M. François Laféche, était en même temps chargé par l'autorité expresse de Pelletier, DU PATRONAGE DU parti conservateur dans le comté !

Est-il possible d'imaginer une hypocrisie plus cyniquement impudente que celle de ce ministre des Postes, destituant une pauvre femme, sous prétexte de partisannerie, pour lui substituer un partisan conservateur, LE DISTRIBUTEUR DU PATRONAGE DU PARTI CONSERVATEUR !

Il suffit de mettre les faits sous les yeux du public. Il serait intéressant de demander à M. Borden, lors de son passage à Québec, ce qu'il pense de la manière dont son collègue, le ministre des Postes, grand pourfendeur de la partisannerie chez les libéraux, encourage et récompense la partisannerie offensive des conservateurs en leur distribuant les dépouilles de son département.

C'est ce même M. Laféche que la gazette bleue signalait parmi les héros de l'élection de Chateauguay !

LE VRAI TERRAIN

Québec, 21 octobre 1913.

Ceux de nos concitoyens qui ont suivi les discussions auxquelles a donné lieu en ces derniers jours la question de la création d'abattoirs généraux à Québec, n'ont pu manquer de constater que le grand cheval de bataille chevauché dans les premiers jours par les adversaires du dit projet, paraissait remis à l'écurie ; on ne le sort plus !

On n'entend plus parler de cette fameuse et inexorable augmentation du prix de la viande, présentée avec tant de larmes et de sanglots, au grand émoi des bons badauds qui, naturellement, s'apprétaient à crier au meurtre.

Ça c'était le boniment de parade, celui pour attirer la foule ; aujourd'hui il n'est plus question que de défendre les intérêts particuliers de celui-ci ou de celui-là, l'intérêt des bouchers ou des tanniers en armes contre les conséquences économiques, vraies ou fausses, qu'ils entendent du fait de ce facteur nouveau.

Sans doute, les intérêts personnels de ces messieurs sont infiniment respectables et nous ne songeons point à leur reprocher de combattre pour conserver les avantages particuliers dont ils bénéficient présentement.

Mais, ceux de nos concitoyens qui désirent s'éclairer, constateront, cette fois encore, l'habituelle manœuvre, si en honneur dans certains milieux à Québec, et qui consiste à essayer de berner le bon public en feignant de s'alarmer uniquement de ses intérêts, quand, au fond, il ne s'agit réellement que de défendre certains intérêts particuliers.

Nous sommes heureux de constater que notre intervention dans cette discussion, aura été singulièrement fructueuse, puisqu'elle a eu pour effet de débarrasser la discussion de tous ces faux prétextes et de forcer les adversaires du projet à combattre visière levée.

Nous nous contenterons de signaler en passant, les procédés de discussion de la gazette bleue qui, avec son habituelle malhonnêteté, s'essaye, — fort naïvement d'ailleurs, — à appeler aux yeux mesquins préjugés des imbéciles que toute société traîne à ses grêgues.

Nous la laisserons se délecter en leur compagnie et ne ferons pas à nos concitoyens l'injure de les croire susceptibles de s'arrêter à de si sottises palinodies.

En résumé, la discussion se trouve heureusement ramenée sur son véritable terrain : l'opposition qui est faite au projet des abattoirs est dirigée par des soucis d'intérêt purement privé, qui peuvent à certains points de vue se rattacher à l'intérêt public, qui valent en tous cas d'être discutés sans parti pris, mais qui ne doivent pas se confondre, comme on a essayé de le faire croire au début, avec l'intérêt public.

Encore faut-il distinguer très nettement d'une part le principe même de la création des abattoirs avec les avantages et les inconvénients qui pourraient en résulter au point de vue des consommateurs, et d'autre part les privilèges et avantages que sollicitent les promoteurs de ce projet.

Nous croyons avoir établi par des preuves assez convaincantes et qui d'ailleurs n'ont pas été contestées jusqu'ici, que la situation de notre marché de viande local est loin d'être, tant au point de vue de l'approvisionnement, que du prix et de la qualité, ce que, dans l'intérêt public, on est en droit de désirer ; le fait brutal, incontestable, c'est que une bonne partie de notre viande nous est fournie par les abattoirs de Toronto et de Montréal.

Nous ne prétendons point chercher à qui incombe la responsabilité de cet état de choses ; il nous suffit de le constater.

Il est probable, vraisemblable, que ceci est dû en grande partie au fait que nos sources d'approvisionnement en bétail alimentent les marchés de Montréal et de Toronto, et par conséquent il saute aux yeux que le meilleur remède à cette situation, c'est bien assurément de chercher à créer à Québec un marché local de la viande, qui attirera chez nous les animaux de boucherie que produit notre région.

Établir ce marché qui nous fait trop visiblement défaut, est la certitude d'un développement économique appréciable pour Québec.

Nous avons de plus la possibilité, avec le fonctionnement du Transcontinental, d'escompter l'importation à Québec d'une certaine quantité d'animaux de l'ouest, si nous créons l'organisme voulu pour en pouvoir tirer parti.

Si, comme nous aimons à l'espérer, le trafic océanique de notre port se développe comme les conditions économiques le réclament, la création de l'outil voulu pour établir à Québec un marché de viande bien approvisionné, nous procurera l'avantage de pouvoir approvisionner nombre des bateaux relâchant ici ; on sait qu'à l'heure actuelle, même les *Empresses* s'approvisionnent en majeure partie hors de Québec.

En ce qui concerne le grand public, le consommateur, il est indubitable que la création de ce marché local, ne peut que favoriser ses intérêts, tant au point de vue de la facilité d'approvisionnement, que de la qualité et du prix. Nous avons expliqué, on s'en rappelle, les raisons qui permettent aux abattoirs de Chicago de fournir la viande meilleur marché aujourd'hui à Québec, que ne peuvent le faire nos bouchers.

En ce qui concerne l'amélioration sanitaire, nul ne songe décemment à discuter les garanties que nous offrirait le projet d'abattoirs. Donc, en ce qui concerne vraiment l'intérêt public considéré sainement, il nous paraît incontestable que la création de ces abattoirs doit être encouragée.

Il reste à considérer les inconvénients qui pourraient en résulter pour certains intérêts particuliers existants.

On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs ; dans l'ordre économique tout progrès nouveau, tout facteur de développement contrevient à des intérêts établis, sans doute intéressants, mais qui, en fin de compte, ne sauraient prévaloir contre l'avantage assuré pour l'intérêt général.

Il s'agit simplement d'étudier soigneusement ce qu'il y a de légitime et de respectable dans les plaintes de ces intérêts particuliers et de prendre les moyens pour leur assurer la mesure de protection à laquelle ils ont droit. Cela c'est une affaire de réglementation à prévoir et à discuter, mais ce ne doit pas, ce ne peut pas être une excuse pour opposer

prima facie une fin de non recevoir à un projet qui comporte des avantages établis pour l'intérêt public.

Dans le même ordre d'idées rentre la discussion des privilèges sollicités par les promoteurs. C'est affaire de bon sens et de jugement.

Nous nous sommes, de parti pris, refusé jusqu'ici à discuter ce point : la raison en était que nous n'étions pas dupes des manœuvres des adversaires de ce projet qui, de toute évidence, cherchaient à exploiter auprès de l'opinion publique, l'unanimité qu'éveille la seule mention du mot *privilege*, surtout quand on l'associe à l'idée de *trust*.

Nous voulions avant tout, orienter la discussion préalable sur le véritable terrain : celui de l'intérêt public en ce qui concerne le principe du projet.

Mais, pour notre part, nous faisons toutes nos réserves, tant sur la nature que sur la quotité des avantages, — des privilèges si vous le préférez, — à accorder aux promoteurs de ce projet.

Notre manière de voir est très simple et très claire : il s'agit d'abord de décider si nous estimons la création de ces abattoirs de nature à servir l'intérêt public et à favoriser le développement commercial de notre ville ; si, comme nous l'estimons nous-même, c'est l'opinion de nos concitoyens que cette création est chose désirable, alors il suffira de considérer sainement, intelligemment, dans quelle proportion la communauté civique devra consentir les sacrifices légitimement requis pour assurer la dite création.

En un mot, nous devons prêter notre concours et favoriser cette création, mais en limitant nos faveurs au strict nécessaire.

Nous devons naturellement prendre nos garanties pour éviter autant que la prudence humaine peut le faire, les abus qui pourraient découler de cette entreprise, comme de toute autre entreprise basée sur l'intérêt.

Tout cela est question de réglementation ; quand le moment sera venu de discuter ces détails, nous serons là pour défendre l'intérêt public, pour le moment, il s'agit d'abord de se prononcer sur le mérite intrinsèque du projet, et pour cela il importe de ne pas se laisser leurrer par tous les harengs qu'on cherche à promener devant notre nez.

TOUJOURS LES MEMES!

Nous savons maintenant par quels moyens les conservateurs ont remporté l'élection de Chateauguay. L'argent, la boisson et toutes ces choses qui constituent les "méthodes du Manitoba" ont fait encore, en cette circonstance, le nerf de la guerre.

Mais les torse ne se sont pas arrêtés là ; voulant gagner les derniers votes nationaux ils n'ont pas craint d'entreprendre une nouvelle esmagne anti-navale. Quelques jours avant l'élection le comté entier fut inondé d'exemplaires d'une feuille intitulée "L'Opposition", publiée par l'organisation de campagne tory et payée par l'argent tory.

Le but de ces propagandes était de faire croire que Laurier, par sa politique navale, voulait offrir à la Grande-Bretagne un tribut du sang qui serait payé par les Canadiens et principalement par les Canadiens-français.

D'autre part, ce pamphlet, spécialement préparé pour les élections était habilement rédigé de façon à insinuer que la politique navale de Borden, avec sa contribution d'urgence de \$35,000,000 effacerait toutes les dettes que nous avons contractées envers la mère-patrie, et écarterait à jamais de nous le souci ou la crainte d'avoir à nous plonger dans l'organisation d'une défense navale.

En 1911 Bourassa et ses partisans nationalistes dont la campagne était payée par les conservateurs-linges de Montréal et d'Ontario, attaquèrent la politique navale de Laurier, déclarant qu'elle entraînerait fatalement la conscription militaire, et que les bons Canadiens-français traitent se faire élever sur les navires britanniques en combattant dans les guerres étrangères. C'est bien le même argument qui a été inondé dans Chateauguay, mais légèrement modifié ; On a dénoncé le tribut du sang et prononcé comme seul moyen pratique de résoudre la question de la défense navale, la politique de M. Borden, c'est-à-dire l'offre de quelques millions de dollars pour acheter des navires vides.

NOTULES

REVE PROFITABLE

Les auteurs et les musiciens ne sont pas les seuls à faire des rêves qui leur profitent.

St-Augustin rapporte qu'un de ses disciples devant faire une conférence sur la rhétorique de Cléofon, fut déstabilisé par un certain passage. Pendant son sommeil, il eut un rêve durant lequel son maître lui apparut et lui expliqua le passage qu'il ne comprenait point.

DESCENDEZ DU CAPITOLE

Quand MM. Nantel et Codrre cèdent-ils leur place à des hommes plus autorisés ou tout au moins plus décalés ?

Un bon mouvement, messieurs ; le peuple réclame de vous, cet acte de justice et vous le devez à vos concitoyens.

DESCENDEZ DU CAPITOLE pour lequel vous n'êtes point faits, pauvres ministres d'un jour, que le hasard plutôt que les talents, a hissés sur le pavé.

NOTRE PRODUCTION MINIERE

La production minière du Canada a augmenté de \$50,000,000 près pendant les cinq dernières années. En 1907, elle était de \$86,860,000 ; en 1912 elle avait atteint le chiffre de \$135,048,296.

Une grande partie de cette production est exportée pour la consommation ou le polissage en dehors du Canada.

80 pour cent de nos exportations de nos produits miniers vont aux Etats-Unis ; 13 pour cent en Angleterre.

VOIR... ET MOURIR

Sulzer, ce sans-crainte ami des démocrates, qui occupait le poste de gouverneur, après l'avoir porté, vient d'être chassé par les progressistes du système districte, comme candidat à la législature d'Albany. La pétition

qu'on lui a offerte serait signée par 3,800 noms sur un total de 5,700 votants, ce qui est beaucoup plus que la majorité absolue.

Si l'ex-gouverneur rentre à la législature, il n'y a pas de doute, qu'il y livrera des luttes épiques aux coalitions qui l'ont renvoyé d'office.

Voilà les scènes qui se dérouleront à Albany et mourir si Sulzer entre de nouveau à la législature de New-York.

SIR RUFUS ISAACS

Les dépêches annoncent que Sir Rufus Daniel Isaacs, attorney général dans le cabinet Asquith, a été nommé juge en chef d'Angleterre en remplacement de lord Alverstone, qui a quitté ce poste.

Sir Rufus est le fils de Joseph M. Isaacs, marchand de Londres. Il reçut son éducation au collège de l'Université et à Bruxelles. Ses parents le destinèrent à Cambridge, mais l'idée de l'étude lui répugnait tellement que pendant les préparatifs faits pour son entrée à la célèbre université, le jeune homme s'embarqua comme simple matelot sur un vaisseau qui partait pour Rio Janeiro.

Il se fatigua vite de cette vie d'aventures et retourna à Londres. A l'âge de 26 ans, il commença l'étude du droit et fut admis au barreau de Middle Temple.

En 1904, Isaacs fut élu député de Reading ; son ascension fut très rapide. En 1909, il fut nommé solliciteur général, et en 1910 il a été fait chevalier et nommé attorney général.

LE REGIMENT ORANGISTE

Nous croyons intéressant de reproduire ici la partie d'une correspondance adressée récemment au "Manitoba Free Press", publiée à Winnipeg, au sujet du recrutement orangiste.

Monsieur, Je vois par les journaux quotidiens que les orangistes de Winnipeg ont offert à Sir Edward Carson un régiment de 500 hommes pour l'aider dans sa lutte contre le Home Rule. Pour dire la moins, c'est une offre libérale. Sans doute elle a été faite de bonne foi et aussitôt que la mobilisation commença, les hommes seront prêts.

Léver et équiper un régiment de 500 hommes, payer toutes leurs dépenses de transport et autres, nécessiteront beaucoup d'argent. C'est une dépense qui, dans mon opinion, devrait être supportée non par des individus, mais par le gouvernement du Canada.

Le gouvernement actuel doit cela aux orangistes du Canada. Ce sont eux qui ont mis au pouvoir le gouvernement Borden. Il est vrai que M. Bourassa de Québec lui a rendu des services précieux, mais on ne pouvait s'attendre à autre chose. Les catholiques extrémistes et les protestants de même ont soutenu, en toutes occasions unis au jour d'élection.

La défaite du gouvernement Asquith en Grande Bretagne serait un bienfait pour le gouvernement Borden et, sans doute, aiderait matériellement M. Borden dans sa politique de contribution en argent ou de vaisseaux vides à l'armée anglaise.

James KENNEDY.

UNE RAISON

— Pourquoi dites-vous à vos amis que vous n'épousez parce que je suis une bonne cuisinière, alors que vous savez que je ne sais pas faire cuire une patate ?

— Que voulez-vous, il faut bien que je trouve une raison.

— Quels sont, dites-vous, les avantages de la propriété ?

— D'abord, vous êtes la "jouissance" d'un puits-mitoyen.

— Quels sont, dites-vous, les avantages de la propriété ?

— D'abord, vous êtes la "jouissance" d'un puits-mitoyen.

— Quels sont, dites-vous, les avantages de la propriété ?

— D'abord, vous êtes la "jouissance" d'un puits-mitoyen.

— Quels sont, dites-vous, les avantages de la propriété ?

— D'abord, vous êtes la "jouissance" d'un puits-mitoyen.

— Quels sont, dites-vous, les avantages de la propriété ?

— D'abord, vous êtes la "jouissance" d'un puits-mitoyen.

— Quels sont, dites-vous, les avantages de la propriété ?

— D'abord, vous êtes la "jouissance" d'un puits-mitoyen.

— Quels sont, dites-vous, les avantages de la propriété ?

— D'abord, vous êtes la "jouissance" d'un puits-mitoyen.

Pour vos Achats d'Automne, Visitez les Grands Magasins MYRAND & POULIOT

Tout en payant meilleur marché, vous avez ce qu'il y a de mieux en fait de nouveautés.



CETTE SEMAINE nous offrons un grand lot de MANTEAUX, derniers styles et tissus nouveaux, à la moitié du prix régulier.

Une lot de vestes en laine pour Dames, valeur de \$17.50. Prix spécial... \$12.50. Jupons en satin avec garniture en soie Bulgare, très chic valeur de \$3.00. Cette semaine... \$1.99

FOURRURES

Notre assortiment de fourrures consiste en styles et modèles les plus nouveaux et les plus distingués. Nous exhibons cette semaine de jolis manteaux en Mouton de Perse, fourrure par excellence, toujours de mode, et toujours désirable et toujours appréciée.

Si vous cherchez la perfection de qualité, tant pour la fourrure que pour les matériaux qui entrent dans la confection, nous vous invitons à choisir parmi l'assortiment de manteaux, étoles, manchons, cravates, etc., etc. Nous exécutons surtout dans le vison, l'Alaska, le Mouton de Perse et la loutre.

UN TAILLEUR DE GRANDE EXPERIENCE a charge de ce rayon, et l'ouvrage qui sort de nos ateliers porte invariablement la garantie de la maison.

CONFECTIONS POUR HOMMES ET GARÇONS

Pardessus gris fer et brun pour hommes, valeur de \$18.00 pour... \$12.00. Un lot de pantalons pesants pour hommes, \$2.50 pour \$1.75. Complets "Buster Brown", \$3.45

BAS ET LAINAGE

Spécial, Bas Liama noir pour Dames, valeur régulière 50c. pour... 39c. Bas en laine cordée, noirs, 25cts. Chaussettes, en laine cordée avec carte de laine à repriser, marque spéciale "Myrand & Pouliot",... 25c.

Le rayon des lainés est au complet, nous gardons toutes les meilleures marques, teintes variées, 3 et 4 fils. Nos prix sont raisonnables.

ETOFFES A COSTUMES ET MANTEAUX

Nos étoffes à manteaux et costumes sont toutes de la dernière mode, les principales sont le Diagonal, Ratine, Zebeline bouclée deux nuances et rayée. Une visite avant d'acheter sera tout à votre avantage.

A L'EPICERIE

Venant d'être reçus 50 quarts d'huitres "Malpeques". Prix pour les vendre rapidement... \$8.00, \$9.00 et \$11.00 le quart. Donnez votre commande de suite si vous voulez en avoir à ce prix, la vente ne sera pas longue.



Un Tonique qui Rend la Vigueur

A cette saison de l'année un tonique qui rend la vigueur vous est nécessaire.

LE VIN DE QUININE CAMPBELL

renforce l'organisme tout entier, il rend l'appétit meilleur et aide l'estomac à assimiler la nourriture.

Une cure de Campbell donne des résultats très agréables, bon sommeil et nerfs apaisés — une santé parfaite.

Mais vérifiez bien le nom de Campbell.

K. CAMPBELL & Cie Fabricants, MONTREAL.

Auditorium

20 Octobre

Charles Frohman présente

NAZIMOVA

dans la pièce grand succès

BELLA DONNA

Dramatisée d'après le Roman Fatales de Robert Hichens par Bernard Fagan.

Prix 50c à \$2.00

oct. 13-14-15-16-17-20

THEATRE AUDITORIUM

GARÇONS ET JEUNES FILLES

Enregistrez-vous maintenant

Parents, enregistrez vos enfants pour le

CONCOURS DU PONEY

AVANT JEUDI

Afin d'intéresser leurs amis et leur fa-

vor, les garçons et jeunes filles devraient

donner leurs noms pour le concours du

PONEY, A L'AUDITORIUM

La liste des concurrents sera exposée

à l'Auditorium où l'on peut inscrire son

nom.

Ne tardez pas.

Un atelage de \$40 à gagner.

Bonne chance cette semaine.

21 oct. — 6 h.

THEATRE PRINCESSES

SEMAINE DU 20 OCTOBRE

TROUPE JULIEN DAoust

"LE PECHE DE MARTHE"

Drame en 5 actes

Retour de Mme B. Briant et M. Chanot

Secondés par toute la troupe

Représentations tous les jours.

MATINEES : Mardi, Jeudi et samedi.

Les billets sont en vente au contrôle ou

par téléphone 4355.

Sirop du Dr Fred. DEMERS

Pour les Enfants

Employez-le toujours, car il est bien

supérieur à tous les autres sirops pour

soigner, dentition, contre coliques, et

pour tous les bébés des bébé et en-

fants. En vente partout. Dépôt 3095

rue St-Denis, Montréal.

AUTOMOBILES

A LOUER CHARS LIMOUSINE CHARS TOURISME MOTOR TRUCKS

LEPAGE GARAGE & AUTO EXCHANGE CO., RGD.

Garage 47 Bayard, Phone. 2631

Bureau : Edifice Quebec Railway, Phone. 1872

SEMAINE SPECIALE

— POUR LES —

Etoffes à Manteaux

Les froids ne font que commen-

cer ; plusieurs n'ont pas encore

fait faire leur manteau.

Notre assortiment étant plus

considérable que nous l'agrons

voulu, nous avons décidé de faire

des prix spéciaux, cette semaine,

pour écouler rapidement ce que

nous avons.

Venez voir le choix superbe que

nous étions.

FOULARDS

en tricot mercerisé et tricot de

soie pour hommes.

Prix depuis 35 c. à \$10.00

Ventes en laine pour Dames et

manteaux, très beau choix.

Prix depuis \$1.48 à \$8.00

Manteaux et Costumes

La vente a été bonne jusqu'à

présent, mais elle devrait être en-

core meilleure, cette semaine.

Nous avons reçu encore de très

jolis modèles, dont plusieurs sont

d'un style tout à fait exclusif.

Continuation de notre

Pardessus Faits sur Mesures pour Hommes \$13.50 et \$18.00

Joignez les rangs de ceux qui font faire leurs vêtements sur leur propre mesure. Une excellente carte d'introduction dans notre rayon de confections est une offre à un prix très spécial de pardessus faits sur mesure avec des détails valant ceux qui sont certainement meilleurs d'un grand bout que tous les tissus qu'on utilise d'ordinaire pour des pardessus de ce prix. Pour quelques jours seulement \$13.50 et... \$18.00

LA COMPAGNIE PAQUET DIVISION DU D TAIL 157, 137 RUE ST-JOSEPH

BONS RUBANS TAFFETA, LA VERGE 9c

Vous pouvez faire de très jolis cadeaux de Noël avec ces rubans si peu dispendieux et vous en servir personnellement comme articles de toilette. Ce sont des rubans Taffeta de bonne qualité de 3 1/2 et 4 1/2 pouces de large en une variété considérable de coloris. Le valeur est certainement excellente au prix spécial la verge 9c.

VELVETEENS FASHIONABLES POUR 39c LA VERGE SEULEMENT

Voici une occasion exceptionnelle que vous ne devez manquer pour aucune raison quelconque. Il ne s'agit pas ici d'une vente de marchandises passées de mode ou qui n'ont rien d'intéressant pour les acheteurs. Il s'agit au contraire d'une vraie vente spéciale d'une des marchandises les plus fashionable du jour.

Les velveteens occupent une place si prédominante dans les cercles de la mode actuellement qu'une offre comme celle que nous vous faisons est presque incroyable. Elle n'en est pas moins sérieuse.

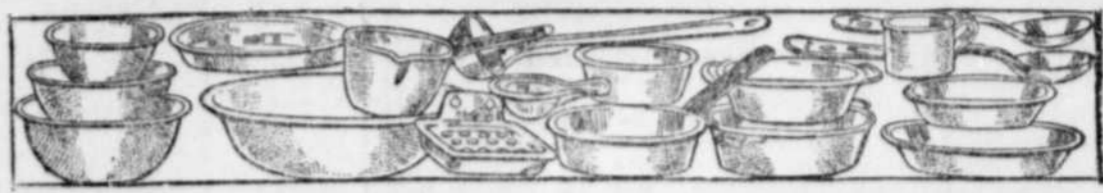
Velveteen uni, noir, bleu marine, beige, brun, vert, gris et cardinal, valant actuellement ici de 50 à 60 cts la verge et qu'on ne peut acheter nulle part à plus bas prix, en vente, mardi, pour la verge... 39c

Velveteen Corduroy, très élégant, de couleur beige, cardinal, vert-bleu, gris et rouge grenat, valant aussi 50 à 60 cts la verge, pour un importe qui. Prix spécial, mardi, la verge... 39c



ROBES ELEGANTES POUR ENFANTS ET QUI NE COUTENT PRESQU'ERIEU

Mères de famille, est-ce que vos dessins de robes pour enfants ne vous disent rien? Ils sont si originaux et si élégants! Mais que cela encoure, ces robes vous coûtent très peu de chose, si vous les faites vous-mêmes. Les patrons de ces élégantes petites robes font partie de la nouvelle émission de "Vosons du Ladies Home Journal que nous venons de recevoir. Ce sont des robes très faciles à faire et très économiques sous le rapport des... à employer. Exercez-vous à faire vous-mêmes quelques robes pour vos enfants avec ces excellents patrons. Chaque patron du Ladies Home Journal contient une carte-guide et avec cette carte il est presque impossible de faire erreur. Venez voir les patrons, puis donnez-nous l'avantage de vous montrer les diverses lignes de marchandises que nous avons pour ces petites robes et qui conviennent parfaitement.



VENTE POUR EN FINIR D'USTENSILES DE CUISINES EMAILLÉES

Ustensiles de cuisine Suédois, émaillés blancs et de qualité supérieure, grande variété d'ustensiles de cuisine divers, en vente maintenant pour en finir la plus tôt possible, à un prix extrêmement réduit, parce que nous les avons reçus en retard. C'est une occasion exceptionnelle parce que ces ustensiles de cuisine sont de la meilleure qualité. Rappelez-vous qu'en général les ustensiles de cuisine que l'on vend à des prix d'occasions ne sont souvent que des articles de qualité inférieure, et par conséquent tout bien considéré, ils ne sont pas à bon marché. Il s'agit ici au contraire d'une véritable vente avec économie, et l'économie est considérable.

Nous offrons en plus, un lot d'ustensiles de cuisine anglaise de première qualité, ce sont des ustensiles émaillés en bleu ou bordeaux brillants. Ces articles comprennent des tasses, des pots au lait, des bouillottes pour le riz, etc., et nos prix sont de 25 à 30 p. c. moindres que les prix réguliers.

- Crachoirs émaillés avec couverts, prix régulier, 50c, pour... 39c. Pots à l'eau, émaillés blancs, prix régulier, 60c, pour... 50c. Thésières et cafetières combinées, émaillées blanc, avec couverts en dedans: Prix régulier, \$1.35, pr \$1.12. Prix régulier, \$1.75, pr \$1.21. Prix régulier, \$2.50, pr \$1.99. Prix régulier \$3.50, pr \$2.79.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE HAUTE CLASSE A PRIX REDUITS

Voici une vente spéciale d'instruments de musique que nous faisons dans l'intérêt des élèves qui désirent avoir un instrument quelconque pour pratiquer durant les longues soirées de l'hiver.

Ces instruments proviennent tous de notre assortiment; ce qui est une garantie qu'ils sont tous de très bonne qualité; ceux que l'on vous vend n'importe où aux prix originaux. Ces instruments ont été achetés chez des fabricants de haute réputation et quel que soit le prix que vous payez, vous pouvez être sûr que l'instrument que vous achetez fera parfaitement votre affaire. Nous répliquons les prix d'une longue liste d'instruments de toute espèce.

- Mandolines à onze côtes, faite et scabie d'osier avec d'acier en ébène, excellent instrument valant \$10.00 pour \$7.50. Accordéons avec dix clefs, double soufflet à six plis, l'accordéon le meilleur marché qu'il y ait dans le marché, valant \$2.50, pour \$1.50. Auto-harpes, complets avec boîte, cordes et clés et pinces. Prix régulier, \$5.25, pour \$2.89. Cannes-à-défiler, son très doux, grandeur pour enfants, 20 cts. Grandeur pour hommes, 25 cts et 40 cts. Rouleau pour piano automatique, de 65 et 88 notes. Spécial, 48 cts, 50 cts, 55 cts, \$1.00 et \$1.10. Cornet en cuivre, complet, un bon cornet pour pratiques, valant \$15.00, pour \$7.50. Cornet, triple plié en nickel, son très doux, un bon instrument pour orchestre. Prix régulier, \$25.00, pour \$19.00. Deux clarinettes seulement, faites en ébène, avec quatorze clefs en argent d'Allemagne; clarinette en do et si bémol. Prix, chaque, \$25, pour \$18.75. Magnifique cornet d'artiste, et si bémol, complet, triple plié en argent, magnifique fini satin, poli avec or, splendide instrument, son très riche. Prix, \$40.00, pour \$33.00.

Economisez de l'argent en achetant ici votre beurre d'hiver

En nous préparant pour l'hiver alors que les prix du beurre sont toujours très élevés, nous avons fait l'acquisition d'une énorme quantité de beurre dans le temps où il était au plus bas prix de son existence. Comme les prix commencent à monter, nous avons senti ce beurre de l'entrepôt frigorifique et nous remplissons les commandes des familles à un prix très avantageux.

Notre beurre ne provient que de bovreries et de laitières dignes de confiance. Le goût en est excellent et l'arôme splendide et il peut se conserver parfaitement.

- Mardi et jeudi nous allons faire un grand étalage de beurre d'hiver. Remarquez le prix actuel. Beurre de laiterie de premier choix en petites ou grandes tasses, la livre, 27 et 29 cts. Beurre de crémère de qualité extra, en boîte, la livre, 29c et 30c. Beurre de crémère de qualité extra, en petites tasses, la livre 29 cts.

Papiers-peints à bon marché

Si vous avez des chambres dont vous avez à renouveler le papier-peint et si vous ne voulez pas dépenser beaucoup d'argent, venez voir le choix de papiers d'échantillon à bon marché que nous avons à votre offrir.

Nous avons un assortiment considérable de papiers-peints à bas prix, et vous serez surpris de constater comme vous pouvez embellir les murs de votre résidence à peu de frais. Par exemple nous avons de très jolis papiers peints pour salle de bain, pour un grand nombre d'autres pour 6 cts, 7 cts, 8 cts, 10 cts, 15 cts, etc., etc., le rouleau simple. Tous ces papiers-peints ont des bordures assorties.

UNE COOPERATIVE POUR CHAUDIERE

Les employés de chemin de fer de cette localité sont à s'organiser

Augmentation toujours croissante du coût de la vie, n'est contestée par personne. Cette augmentation a produit un grand malaise parmi les classes de la société et plus particulièrement parmi les petits employés et les ouvriers.

Les employés de chemins de fer justement alarmés de cette augmentation ont décidé d'avoir recours à la coopération et pour mieux réussir à diminuer le coût de la vie ils ont fondé une association coopérative qui a déjà neuf magasins coopératives en opération et qui sont un succès complet.

Les employés de chemins de fer de Québec ont aussi fondé une succursale de la "National Railway Association".

UN ENFANT NE RIT PAS ET NE JOUE PAS

S'il a l'estomac acide, le foie paresseux et l'intestin bloqué

Donnez-lui de suite du "Sirop de Figues de Californie" - une cuillerée aujourd'hui sauve souvent demain un enfant malade.

Si votre petit n'est pas comme de coutume, s'il est à moitié malade, ne se repose pas, ne mange pas ou n'a guère pas naturellement - faites attention.

Mère! voyez si sa langue est chargée. C'est un indice certain que son petit estomac, son foie et ses intestins sont obstrués par les déchets.

Quand il est de mauvais humeur, irritabilité, fièvre, quand il a l'estomac acide, l'haleine mauvaise, s'il souffre de l'estomac, de diarrhée, de maux de gorge, s'il a des refroidissements, donnez-lui une cuillerée à thé de "Sirop de Figues de Californie" et au bout de quelques heures tout le poison accumulé, la nourriture mal digérée et la bile surs se seront doucement évacués de ses petits intestins sans crampes aucune et vous aurez de nouveau un enfant bien portant et prêt au jeu.

Les mères peuvent déposer tranquillement après avoir donné ce "laxatif de Fruits" inoffensif, parce qu'il ne manque jamais le coup de nettoyer le foie et l'intestin du petit, d'adoucir son estomac, ils aiment beaucoup son goût agréable.

Sur chaque bouteille sont imprimées les directions complètes pour les bébés, les enfants de tout âge et pour les adultes.

Déterminez-vous des imitations de Sirop de figue. Demandez à votre pharmacien une bouteille de 50 cents de "Sirop de Figues de Californie"; puis voyez à ce qu'il soit fait par la "California Fig. Syrup Company". Ne vous laissez pas tromper.

ACIDITE DE L'ESTOMAC, GAZ, INDIGESTION

La Diapésine de Pape met une fin à tous les désordres de l'estomac en cinq minutes. - Notez le temps.

Si la nourriture vous surdit dans l'estomac ou si elle y tombe comme une masse de plomb, rétractaire aux sucs digestifs, si vous rôtissez du gaz ou éprouvez la nourriture aigre, mal digérée, si vous avez des étourdissements, gastralgie, lourdeur, nausées, mauvais goût dans la bouche et dans l'estomac, mal à la tête, vous pouvez avoir un soulagement bienfaisant en cinq minutes.

Demandez à votre pharmacien de vous montrer la formule, imprimée fidèlement sur ces boîtes de 50c. de Diapésine de Pape; vous comprendrez alors pourquoi les troubles dyspeptiques de toutes sortes doivent cesser, et pourquoi ces remèdes soulagent l'acidité de l'estomac en désordre et l'indigestion en cinq minutes.

La Diapésine de Pape est inoffensive, goûte le bonbon, bien que chaque dose fasse digérer et prépare à l'assimilation par le sang tout ce que vous pouvez manger; outre qu'elle vous fait approcher de la table avec un appétit vorace; mais ce qui vous fera le plus plaisir, est que vous vous sentirez l'estomac et les intestins clairs et nets, et que vous pourrez vous passer des laxatifs et pilules pour le foie, pour la biliosité ou la constipation.

Il y aura dans cette ville plusieurs de ces fous de la "Diapésine de Pape", tel qu'on le dira, mais vous serez enthousiasmés, vous aussi, de cette splendide préparation pour l'estomac, si vous en prenez une fois pour l'indigestion, gaz, gastralgie, acidité, dyspepsie ou toutes autres douleurs de l'estomac.

Promettez-vous en de suite, sans faute, et débarrassez-vous des crampes de l'estomac et de l'indigestion en cinq minutes.

LA VENGEANCE

Le vrai moyen de se venger de son ennemi, est de devenir tant plus honnête, plus vaillant, plus riche, plus aimé.

Le jaloux est un martyr qui martyrise son ennemi.



LES PELLICULES ENNUYANTES

Feront du Canada une nation chauve si on n'y apporte remède

M. Pasteur, le grand médecin français, a dit un jour: "Je crois que nous devons nous débarrasser de toutes les maladies causées par des germes."

Tous les médecins admettent que les pellicules sont causées par des germes. Les pellicules sont la racine de tous les maux du cuir chevelu. Si ce n'était de l'activité d'une de nos meilleures préparations, il n'y aurait pas de calvitie.

La sauge parisienne tue les germes des pellicules et les fera disparaître en moins de deux semaines, sinon nous vous remettrons votre argent.

La démanigolisation cessera, les cheveux arrêteront de tomber et ils repousseront abondamment et forts. Elle met de la beauté, du lustre dans les cheveux et les empêche de griser.

C'est le meilleur remède pour les cheveux, un peu parfumé, qui ne contient pas de graisses. C'est le favori des femmes de goût et de distinction qui savent ce que c'est que d'avoir une belle chevelure. Grosses bouteilles, 50 cts. chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette. "La fille avec une chevelure chataine" est sur chaque paquet. Fabriqué au Canada, par "The R. T. Booth Co., Ltd.", Fort Erie, Ont.

Examinez avec soin votre peau

Voyez si les pores sont agrandis et obstrués, si la peau a perdu sa douceur, si elle est décolorée. Ces conditions de la peau sont le résultat naturel de la tension continuelle qui lui est imposée pendant les mois d'hiver par l'absorption de mets substantiels et l'absence presque totale d'exercice. Chaque printemps, la peau a besoin d'être rafraîchie.

Comment vous rafraîchir la peau. Lavez votre figure avec soin et prenez bien votre temps pour cela. Couvrez la de mousses abondantes faites avec le Savon Facial de Woodbury et frottez légèrement jusqu'à ce que la peau soit adoucie et les pores ouverts. Rincez alors plusieurs fois dans de l'eau très froide, ou mieux encore frottez vous avec un morceau de glace.

Le Savon Facial de Woodbury est le résultat du travail d'une autorité en fait de peau et ses besoins. Ce traitement avec du Woodbury nettoie les pores, puis les ferme et ramène le sang à la surface. Vous sentez la différence la première fois que vous vous en servez.

Le Savon Facial de Woodbury coûte 25c le morceau. Personne n'a peur du prix après leur premier morceau. Allez chez votre marchand aujourd'hui et procurez vous en un morceau.

Déchez la vignette qui enveloppe le morceau tel que décrit plus haut et mettez la dans votre portefeuille pour vous en rappeler.

SAVON FACIAL DE WOODBURY En vente par les marchand Canadiens d'un océan à l'autre, y compris Terre-Neuve. Ecrivez aujourd'hui à la Manufacture Canadienne de Woodbury pour échantillon. Pour le nous enverrons un morceau échantillon, pour 10c des échantillons de Savon Facial, crème faciale et poudre faciale de Woodbury, pour les une copie de la brochure Woodbury sur les soins de la peau et du cuir chevelu et des échantillons des préparations Woodbury. Envoyez aujourd'hui à la Cie. Andrew Jergens, Ltd., 901 rue Sherbrooke, perth, Ont.



LE SOLEIL

"LE SOLEIL" est imprimé et publié au No 90 et 92, Côte de la Montagne, par La Cie de Publication "Le Soleil", Ltée. Henri Gagnon, gérant.

SUCCURSALE : 539 rue St-Joseph, St-Roch.

Toute correspondance doit être adressée comme suit :

LE "SOLEIL", Québec.

ABONNEMENT : CANADA Payable d'avance.

Édition quotidienne, \$3.00 par année. Édition hebdomadaire, \$1.00 par semaine.

AGENCES POUR ANNONCES New York—The Geo. B. David Co., Inc., 225 Fifth Avenue.

Chicago—The Geo. B. David Co., Inc., Monadnock Block.

Paris—John F. Jones & Cie, 31 Faubourg Montmartre.

Londres—C. Mitchell Co. Ltd, Snow Hill, London, E. C.

BULLETIN

MARDI, 21 OCTOBRE 1913

2946 jour de l'année

Lever du soleil, 6.23—Coucher du soleil, 5.07

CALENDRIER RELIGIEUX

Fête : Sainte Ursule et ses Compagnes, martyrs.

Pensée : Ce n'est pas hors de nous que se trouve ce qui fait vivre dans le bonheur et le contentement; c'est de son propre caractère, comme d'une source féconde, que l'homme répand sur tout ce qui l'entoure la joie et le plaisir.

Plutarque.

Quarante-Heures : Saint-Lambert.

ÉPHÉMÉRIDES

Le 21 octobre 1912, la nouvelle arrivait à Québec que trois membres de l'expédition de la Baie d'Hudson avaient perdu la vie dans la rivière Nettaway.

Les victimes étaient : MM. Gauthier et Tremblay, de St-Jérôme, de St-Jean, et Rodolphe Béard, de Cap Rouge.

L'an dernier à pareille date, la "United Shoe Machinery Company" était condamnée par une Commission Royale, comme monopole.

La dite compagnie était passible d'une amende de \$1,000 par jour si elle continuait à faire affaire après le dixième jour suivant le jugement.

ASSEMBLÉES DES UNIONS OUVRIÈRES

BOURSE DU TRAVAIL : Conseil Central National des Métiers et du Travail.

A BEAUPORT : Union canadienne des maçons, briquetiers et plâtriers No 4.

SALLE UNION ST-JOSEPH : Conseil Central National du Travail du District de Québec.

SALLE PATOINE : Union internationale des tailleurs de pierre de Québec.

AMUSEMENTS

AUDITORIUM : Vues animées et vaudeville.

OLYMPIA : Vues animées.

THEATRE PRINCESSE : "Le Pêche de Marthe."

THEATRE CRISTAL : Vues animées et vaudeville.

PALAIS ROYAL : Vues animées.

A LIMOULOU : Euvre pour l'église paroissiale.

SALLE ST-PIERRE : Fête sociale de l'Union St-Joseph de St-Sauveur.

MARITIMES

Marée haute : 9.28 a.m.—9.46.

Le proposeur de l'adresse

Comme nous l'avons annoncé déjà, la session provinciale commencera cette année, le 31 novembre prochain.

Le proposeur de l'adresse en réponse au discours du Trône est maintenant désigné; quant au nom du secondateur, de même que les noms du proposeur et du secondateur au Conseil Législatif, ils ne sont pas encore connus.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aujourd'hui que M. Lucien Cannon, le jeune et brillant député de Dorchester, aura l'honneur d'être appelé à proposer l'adresse, à l'Assemblée Législative.

C'est un honneur qui rejait aussi sur le beau comte que M. Cannon représente. Nul doute que les électeurs de Dorchester auront encore une fois l'occasion d'être fiers de leur député provincial et de se féliciter de l'avoir choisi comme tel.

M. Honoré Mercier

M. Honoré Mercier, M.P.P. de Châteauguay, est de passage en ville, aujourd'hui, occupé à régler des affaires importantes qui intéressent son comté.

Le Dr Kern attendu à Québec

Le Dr Kern, délégué du gouvernement fédéral à l'inauguration du collège dentaire de Montréal, la semaine dernière est attendu à Québec, ce soir. Durant son séjour dans la belle capitale, notre distingué visiteur sera l'hôte du Dr A. A. Lantier.

La Malice—L'Espérance

Ce matin, en l'église St-Louis de Montréal, M. Tabbe Bélanger, curé de la paroisse, bénissait l'union de M. Jos. Ludger LaMalice avec Mlle Julia L'Espérance. M. P. E. LaMalice servait de témoin à son fils.

Poirier-Tremblay

Ce matin, à la Basilique a été célébré le mariage de M. Benoit Fidèle Poirier, organisateur de Montréal, avec Mlle Tremblay, fille de M. le notaire Tremblay.

La bénédiction a été donnée par le R. P. Miville, dominicain.



M. LUCIEN CANNON, député de Dorchester, qui vient d'être choisi comme proposeur de l'adresse en réponse au discours du Trône, lors de la prochaine session provinciale.

PROMOTION POUR M. E. CHOUINARD

Il est nommé assistant-auditeur en remplacement de M. George Tessier

La nomination de M. Ephrem Chouinard, assistant-procureur de la Cour Supérieure, comme assistant-auditeur de la Province, à la succession de M. George Tessier, qui vient de prendre sa retraite, est maintenant officielle.

M. Chouinard occupait son poste d'assistant-procureur depuis qu'il avait quitté le fauteuil d'auditeur de notre journal, vers le milieu de l'année 1908. Il a toujours rempli ses fonctions avec la plus parfaite exactitude; ce sont les employés de ce bureau important de l'administration judiciaire de notre province M. Chouinard qui ont été les plus en vue, les plus compétents, les plus dévoués et les plus appréciés de tous les membres du Barreau qui ont eu affaire à ce bureau. Nous savons que son chef, M. Amédée Robitaille, le voit partir avec regret.

Son grand talent, ses belles qualités de travailleur sérieux et consciencieux, ses connaissances générales et approfondies de toutes les questions juridiques et intéressantes le désignaient à un poste plus élevé et plus difficile à occuper. Le gouvernement a en la main heureuse dans le choix de l'assistant-procureur et nous ne sommes que trop heureux de lui offrir nos félicitations.

Nous tenons à féliciter aussi le nouveau titulaire, M. Chouinard, de cette importante promotion. Nous du "Soleil" qui avons connu de plus près que les autres la belle carrière de ce jeune homme, nous félicitons d'autant plus, nous espérons une joie toute particulière à son nouveau et nous souhaitons de voir le nouveau titulaire occuper longtemps, avec autant de succès que les précédents, ce poste nouveau de grande confiance.

Lantier - Paradis

Le mariage du Dr J. P. Lantier, fils du Dr A. J. Lantier, de cette ville, avec Mlle Lucienne Paradis, fille aînée de feu P. V. Paradis, a été célébré ce matin à la Basilique de Québec. Le bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé Laflamme. Le marié était accompagné de son père le Dr Lantier, et la mariée avait pour témoin, son frère M. Alexandre Paradis.

Le mariage a été célébré en l'église de Notre-Dame du Chemin, les RR. PP. de la cure ont eu l'avantage de constater que leur paroisse avait considérablement augmenté.

Le nombre de ceux qui y habitent, y compris les protestants, est maintenant de 4,099. On compte 498 familles canadiennes-françaises; 92 familles irlandaises catholiques; 196 familles anglaises protestantes.

Le nombre des canadiens-français dans la paroisse est de 2,569; le nombre de communicants, 2,015; de non-communicants, 554. Il y a dans les écoles, 502 enfants.

Il est surtout intéressant de constater combien a été l'augmentation de la population sur l'année dernière, lors de la visite de la paroisse.

Il y a, à cette année, 45 familles canadiennes-françaises de plus. Le nombre des canadiens-français a augmenté de 349.

C'est là assurément un excellent résultat.

Ils l'échappent belle

Deux éboueurs, l'ont échappé belle ce matin à Lamponne Orve. Pendant qu'ils étaient dans une frêle embarcation, près des nouveaux quais du Transcontinental, leur chaloupe fut renversée par des vagues énormes, et entraînée à la dérive, vers le bas du fleuve. Les deux hommes furent précipités à l'eau, et ce n'est qu'après de longs efforts, qu'un remorqueur parvint à les retirer de leur dangereuse position.

Il va tenir une enquête

Le coroner Juchonnet est parti ce matin pour Notre-Dame de Charby, où il va faire une enquête sur la mort d'Éliane Laroche, dans les circonstances de nos relations hier en première édition.

Un beau succès pour le Cercle Durocher

Près de 300 personnes assistent à son banquet d'hier soir. Son honneur le maire et M. J. A. Langlois, député, au nombre des orateurs.

"Hélas! le Cercle Durocher est là!"

C'est bien l'exclamation qui vient sur nos lèvres au lendemain de la brillante et belle fête sociale organisée par le Cercle et qui réunissait hier soir, dans les salles du "Merger", près de 300 personnes.

Les membres du comité d'organisation de cette fête n'avaient rien épargné, aussi le succès est venu couronner leurs efforts et faire que cette réunion sociale a été l'une des plus belles encore vues à Québec.

La salle du banquet avait été magnifiquement ornée de courants de verdure, de banderoles, de nombreuses draperies, d'ornements et d'installations somptueuses. Les tables étaient garnies de mets les plus succulents, de pâtisseries tentantes et de friandises bien propres à augmenter l'appétit et même la gourmandise des convives. Et tout autour de ces tables

se remuèrent les directeurs du Cercle Durocher.

M. E. Labrecque ajouta quelques remarques qui furent suivies par la remise à M. Art. Labrecque champion du jeu de croquet à Québec depuis 25 ans, d'une jolie médaille en argent et présentations aux champions de 6 la coupe d'un joli bouquet par de gentilles demoiselles.

M. J. A. Fortin revint l'honneur de répondre à la santé des Dames, laquelle dont il s'acquitta fort heureusement.

Aussitôt après le chant de "Jadis la France," M. le Maire proposa la santé du Président du banquet, laquelle fut bien accueillie.

M. Caouette répondit par quelques remarques appropriées. Et l'orchestre Bertrand donna ensuite le signal d'une sauterie qui se prolongea jusqu'aux petites heures.

Il y eut aussi chant par M. et Mme A. Gosselin, M. et Mme Jos. Fanguy et par plusieurs autres qui tous furent chaleureusement applaudis.

Bref, cette fête fut couronnée d'un plus grand succès et les membres du comité d'organisation ont le droit d'être fiers et méritent des félicitations.

Le Comité d'organisation se composait de MM. J. G. Caouette, président; Ach. Latulippe, Secrétaire; J. B. Caouette, Trésorier; Art. Labrecque, Asst.-Trésorier; J. E. Chouinard et La Givix, Adjoint.

M. Arthur Labrecque, champion de croquet à Québec, qui a été décoré d'une riche médaille, hier, à l'occasion du banquet du Cercle Durocher.

Il est à regretter que la figure épanouie au milieu desquelles ces dames et ces demoiselles se tenaient; elles furent, quoiqu'il en soit, l'objet de cette belle réunion.

C'est M. J. G. Caouette, président du comité d'organisation, qui a présidé ce banquet, ayant à ses côtés M. J. A. Langlois, député de St-Sauveur; Son Honneur le maire Drouin, les officiers du Cercle Durocher et les représentants des Clubs de la Ligue canadienne de croquet de Québec.

Au signal donné par M. le président chacun se mit en devoir de faire honneur au menu qui fut fait avec entrain. Le service a été fait de façon irréprochable par MM. P. X. Gobeil et A. Huot.

Au signal des dîners, M. le président fit quelques remarques pour souhaiter le bon succès à M. le député Langlois, à M. le maire Drouin et aux personnes présentes, et en termes délicats il proposa la santé de la province de Québec.

M. J. A. Langlois, répondit fort eloquemment à cette santé. Il félicita les membres de la Commission d'Exposition de Québec, fils de M. Philémon Gauvin, avec Mlle Laure L'Espérance, fille de M. Napoléon L'Espérance, deux de Beausport.

Les convives chantèrent "O Canada" et ce, avec un ensemble parfait. C'est à ce moment que M. le maire Drouin qui revint l'honneur de répondre à la santé de la "Ville de Québec".

Il a accepté avec empressement l'invitation qu'on lui a faite et il félicite le Club de son dévouement au progrès de la province et à l'industrie. Il dit que le Cercle Durocher voudra garder la coupe, emblème de la victoire.

M. le maire dit que la ville est prospère et décidée à agrandir ses limites pour permettre au progrès de prendre sa place. Il ajoute que depuis qu'il occupe le poste important de premier magistrat de la ville, il s'est efforcé de donner autant de travail possible aux ouvriers de Québec, et pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'oeil autour de soi. Mais tout n'est pas fini et il faut créer de nouvelles industries, afin d'augmenter la population.

M. le Maire passe en revue ce qui a été fait et ce qu'il entend faire encore afin que Québec prospère et devienne l'une des plus importantes de la province.

Les convives chantèrent "O Canada" et ce, avec entrain.

M. J. B. Caouette répondit en termes heureux à la santé du Cercle Durocher. Il remercia les personnes présentes de leur sympathie et il est une allusion qui ne peut plus délicate à l'adresse de M. le député Langlois et de M. le maire Drouin.

Il fit l'historique du cercle et il a parlé de l'œuvre qu'il poursuit dans Saint-Sauveur tant au point de vue social que religieux et national. Il se félicita des vainqueurs de la coupe et pour leur donner des conseils entraînantes celui de ne se pas endormir sur leurs lauriers car sans nul doute les autres clubs veilleront.

C'est M. J. B. Caouette qui répondit à la santé de la "Presse".

M. Art. Labrecque, capitaine de l'équipe victorieuse, a fait un discours en réponse à la santé de la "Ligue". Il a remercié le donateur de la coupe et toutes les personnes qui ont contribué au succès de la ligue. Il a aussi

remercié les directeurs du Cercle Durocher.

M. E. Labrecque ajouta quelques remarques qui furent suivies par la remise à M. Art. Labrecque champion du jeu de croquet à Québec depuis 25 ans, d'une jolie médaille en argent et présentations aux champions de 6 la coupe d'un joli bouquet par de gentilles demoiselles.

M. J. A. Fortin revint l'honneur de répondre à la santé des Dames, laquelle dont il s'acquitta fort heureusement.

Aussitôt après le chant de "Jadis la France," M. le Maire proposa la santé du Président du banquet, laquelle fut bien accueillie.

M. Caouette répondit par quelques remarques appropriées. Et l'orchestre Bertrand donna ensuite le signal d'une sauterie qui se prolongea jusqu'aux petites heures.

Il y eut aussi chant par M. et Mme A. Gosselin, M. et Mme Jos. Fanguy et par plusieurs autres qui tous furent chaleureusement applaudis.

Bref, cette fête fut couronnée d'un plus grand succès et les membres du comité d'organisation ont le droit d'être fiers et méritent des félicitations.

Le Comité d'organisation se composait de MM. J. G. Caouette, président; Ach. Latulippe, Secrétaire; J. B. Caouette, Trésorier; Art. Labrecque, Asst.-Trésorier; J. E. Chouinard et La Givix, Adjoint.

IL SUCCOMBE A SES BLESSURES

Un triste accident arrivé ce matin à Wylie's Cove

Un jeune homme du nom de Harry Taylor, fils de M. J. Taylor, de St-Romuald, a été victime d'un horrible accident ce matin à Wylie's Cove; il se laissa tomber complètement de la hauteur du tronç, par un convoi de construction du Transcontinental, pendant qu'il était à son ouvrage. Taylor qui était employé comme aide apprenir était parti du Cap Rouge, pour se rendre sur le chantier de la ligne, mais en arrivant à Wylie's Cove, soit qu'il perdît l'équilibre, ou autrement il tomba sur la voie et les roues du convoi lui passèrent sur la jambe.

Sur une plainte de sa fille, ce matin, une femme de la rue Martello, faubourg St-Jean-Baptiste, a été envoyée au Hon Pasteur, par le coroner Déry. La femme dont il est question était accusée par sa fille d'avoir causé du désordre dans la maison pendant qu'elle était en boisson. Les témoins qui étaient les jeunes enfants

de l'accusée, ont déclaré à la Cour que leur mère n'avait pas causé de désordre et qu'elle n'était pas ivre. Le coroner a donc déclaré l'accusée innocente et elle a été relâchée.

Une destitution injustifiable

Je tenais le bureau de poste de la Mission St-Louis, depuis six ans. M. Ernest O'Hara vient de me donner congé. Pour me rendre les choses plus pénibles, il m'a fait destituer sans motif. Il y a trois mois, on a fini par me dire qu'une enquête aurait lieu mais l'enquête promise a été qu'un bon jour, j'ai reçu un avis que j'étais destitué comme maître de poste et que je serais remplacé par M. Zoel Leblond.

Ce bureau de poste existe depuis six ans, grâce au bon vouloir de l'hon. M. Marcell, notre député, qui a été assez prévoyant et assez juste pour le faire placer dans le lieu le plus central de la mission.

Mais les bons biens, n'ont pas réglé au centre, ils l'ont fait établir dans un coin de la mission où il n'y a que 4 ou 5 habitants et éloigné de 12 arpents du chemin central. Même les plus anciens conservateurs qui font affaire au bureau sont très mécontents, mais pour les biens d'O'Hara, c'est une question de vengeance, voilà tout.

J'ai été destitué sans raison et maintenant que je puis parler politiquement, il n'y a pas assez de cadenas pour empêcher de déclarer que les conservateurs ont commis une injustice en votant le bureau de poste de la Mission St-Louis. Co. Bonaventure.

HONORE NADDAU.

Euvre de charité bien réussie

Plus de 300 personnes ont pris part à l'œuvre organisée par les Enfants de Marie, au bénéfice de l'église paroissiale de Limoëlon.

Ce soir, qui a eu lieu dans la salle paroissiale, était sous la direction de M. F. X. Gallois, et quarante beaux prix ont été distribués aux gagnants.

Le terrain offert par la Cie du Parc Mautlis, a été gagné par M. Chs. E. Germain, 38 rue Ste-Anne.

Le Club Montcalm était largement représenté à ce soir, et MM. A. Therrien, U. Gauvin, J. Eug. Gallois, Jos. Fortier et Ose. Lemelin ont agi comme juges du concours.

Ce soir, au même endroit, autre œuvre pour la même œuvre.

Le jugement dans une cause intéressante

L'hon. juge Malouin rendra jugement demain matin, en Cour Supérieure, dans les causes de Ortenberg vs Plamondon; Ortenberg vs René Leduc et Lazarovitch vs Plamondon.

Importante transaction

MM. Pouliot et Gingras, les populaires épiciers du No 88, rue du Pont, viennent de conclure des arrangements avec la Cie "National Railway Association" par lesquels cette puissante maison se rend acquiescent de leur épicerie, bien que la gérance et l'administration leur soit conservée. La "National Railway Association" a choisi l'épicerie de MM. Pouliot et Gingras comme la mieux placée et la plus populaire après une enquête minutieuse des magasins de Québec.

Succès à nos amis.

Deux naufrages sont causés par la tempête

Les goélettes "Cirène" et "Emma" périssent dans le bas du fleuve; mais l'équipage des deux navires a réussi à se sauver

La tempête qui s'est abattue sur Québec et tout le district, ces jours derniers, s'est aussi fait sentir avec violence extrême dans le bas du fleuve, d'où on rapporte que plusieurs bateaux océaniques ont dû jeter l'ancre, par mesure de prudence.

Nombre de petits bateaux, goélettes et autres ont passé par les plus dures expériences et ce matin au service des vigies on rapportait les naufrages des goélettes "Cirène" et "Emma", qui ont été complètement désemparées, pour être ensuite abandonnées par l'équipage. Ces deux naufrages ont eu lieu dans le voisinage de l'île aux Grues, où l'ouragan a passé avec plus de violence que partout ailleurs.

La "Cirène" appartenait au capitaine Wilfrid Guilmond, de Ste-Anne des Monts; elle était partie de Québec, jeudi dernier, avec un chargement pour le bas du fleuve. Le capitaine et son équipage ont réussi heureusement à se sauver; mais ce matin, on nous informait que la goélette était une perte complète.

La tempête qui rageait depuis plusieurs jours, dans le bas du fleuve, s'est calmée un peu ce matin et les navires qui avaient été forcés de jeter l'ancre ou de chercher abri dans les baies, ont pu reprendre leur course.

La goélette "Emma", du capitaine Gagnon, de la Malbaie, a subi le même sort. Complètement désemparée, après avoir été balayée d'une extrémité à l'autre par les vagues énormes que soulevait un vent violent, elle dut être abandonnée par son capitaine et l'équipage, qui parut se sauver après bien des misères.

Les deux goélettes ont subi une perte totale. Quant à la goélette du capitaine J. Blais, dont nous donnions la nouvelle hier, comme rameur, aucun nouveau renseignement n'est encore parvenu. Au bureau d'information pour les goélettes, on n'en avait eu aucune nouvelle ce matin, et on ne put porter à croire que la goélette du capitaine Blais, est en toute sûreté dans quelques ports du bas du fleuve.

Le naufrage de la goélette "Emma", du capitaine Gagnon, de la Malbaie, a subi le même sort. Complètement désemparée, après avoir été balayée d'une extrémité à l'autre par les vagues énormes que soulevait un vent violent, elle dut être abandonnée par son capitaine et l'équipage, qui parut se sauver après bien des misères.

Les deux goélettes ont subi une perte totale. Quant à la goélette du capitaine J. Blais, dont nous donnions la nouvelle hier, comme rameur, aucun nouveau renseignement n'est encore parvenu. Au bureau d'information pour les goélettes, on n'en avait eu aucune nouvelle ce matin, et on ne put porter à croire que la goélette du capitaine Blais, est en toute sûreté dans quelques ports du bas du fleuve.

Le naufrage de la goélette "Emma", du capitaine Gagnon, de la Malbaie, a subi le même sort. Complètement désemparée, après avoir été balayée d'une extrémité à l'autre par les vagues énormes que soulevait un vent violent, elle dut être abandonnée par son capitaine et l'équipage, qui parut se sauver après bien des misères.

Les deux goélettes ont subi une perte totale. Quant à la goélette du capitaine J. Blais, dont nous donnions la nouvelle hier, comme rameur, aucun nouveau renseignement n'est encore parvenu. Au bureau d'information pour les goélettes, on n'en avait eu aucune nouvelle ce matin, et on ne put porter à croire que la goélette du capitaine Blais, est en toute sûreté dans quelques ports du bas du fleuve.

Le naufrage de la goélette "Emma", du capitaine Gagnon, de la Malbaie, a subi le même sort. Complètement désemparée, après avoir été balayée d'une extrémité à l'autre par les vagues énormes que soulevait un vent violent, elle dut être abandonnée par son capitaine et l'équipage, qui parut se sauver après bien des misères.

Les deux goélettes ont subi une perte totale. Quant à la goélette du capitaine J. Blais, dont nous donnions la nouvelle hier, comme rameur, aucun nouveau renseignement n'est encore parvenu. Au bureau d'information pour les goélettes, on n'en avait eu aucune nouvelle ce matin, et on ne put porter à croire que la goélette du capitaine Blais, est en toute sûreté dans quelques ports du bas du fleuve.

Le naufrage de la goélette "Emma", du capitaine Gagnon, de la Malbaie, a subi le même sort. Complètement désemparée, après avoir été balayée d'une extrémité à l'autre par les vagues énormes que soulevait un vent violent, elle dut être abandonnée par son capitaine et l'équipage, qui parut se sauver après bien des misères.

Les deux goélettes ont subi une perte totale. Quant à la goélette du capitaine J. Blais, dont nous donnions la nouvelle hier, comme rameur, aucun nouveau renseignement n'est encore parvenu. Au bureau d'information pour les goélettes, on n'en avait eu aucune nouvelle ce matin, et on ne put porter à croire que la goélette du capitaine Blais, est en toute sûreté dans quelques ports du bas du fleuve.

Le naufrage de la goélette "Emma", du capitaine Gagnon, de la Malbaie, a subi le même sort. Complètement désemparée, après avoir été balayée d'une extrémité à l'autre par les vagues énormes que soulevait un vent violent, elle dut être abandonnée par son capitaine et l'équipage, qui parut se sauver après bien des misères.

Les deux goélettes ont subi une perte totale. Quant à la goélette du capitaine J. Blais, dont nous donnions la nouvelle hier, comme rameur, aucun nouveau renseignement n'est encore parvenu. Au bureau d'information pour les goélettes, on n'en avait eu aucune nouvelle ce matin, et on ne put porter à croire que la goélette du capitaine Blais, est en toute sûreté dans quelques ports du bas du fleuve.

Le naufrage de la goélette "Emma", du capitaine Gagnon, de la Malbaie, a subi le même sort. Complètement désemparée, après avoir été balayée d'une extrémité à l'autre par les vagues énormes que soulevait un vent violent, elle dut être abandonnée par son capitaine et l'équipage, qui parut se sauver après bien des misères.

Les deux goélettes ont subi une perte totale. Quant à la goélette du capitaine J. Blais, dont nous donnions la nouvelle hier, comme rameur, aucun nouveau renseignement n'est encore parvenu. Au bureau d'information pour les goélettes, on n'en avait eu aucune nouvelle ce matin, et on ne put porter à croire que la goélette du capitaine Blais, est en toute sûreté dans quelques ports du bas du fleuve.

Le naufrage de la goélette "Emma", du capitaine Gagnon, de la Malbaie, a subi le même sort. Complètement désemparée, après avoir été balayée d'une extrémité à l'autre par les vagues énormes que soulevait un vent violent, elle dut être abandonnée par son capitaine et l'équipage, qui parut se sauver après bien des misères.

Les deux goélettes ont subi une perte totale. Quant à la goélette du capitaine J. Blais, dont nous donnions la nouvelle hier, comme rameur, aucun nouveau renseignement n'est encore parvenu. Au bureau d'information pour les goélettes, on n'en avait eu aucune nouvelle ce matin, et on ne put porter à croire que la goélette du capitaine Blais, est en toute sûreté dans quelques ports du bas du fleuve.

Le naufrage de la goélette "Emma", du capitaine Gagnon, de la Malbaie, a subi le même sort. Complètement désemparée, après avoir été balayée d'une extrémité à l'autre par les vagues énormes que soulevait un vent violent, elle dut être abandonnée par son capitaine et l'équipage, qui parut se sauver après bien des misères.

Les deux goélettes ont subi une perte totale. Quant à la goélette du capitaine J. Blais, dont nous donnions la nouvelle hier, comme rameur, aucun nouveau renseignement n'est encore parvenu. Au bureau d'information pour les goélettes, on n'en avait eu aucune nouvelle ce matin, et on ne put porter à croire que la goélette du capitaine Blais, est en toute sûreté dans quelques ports du bas du fleuve.

Le naufrage de la goélette "Emma", du capitaine Gagnon, de la Malbaie, a subi le même sort. Complètement désemparée, après avoir été balayée d'une extrémité à l'autre par les vagues énormes que soulevait un vent violent, elle dut être abandonnée par son capitaine et l'équipage, qui parut se sauver après bien des misères.